

COLLOQUE

*Archives et  
numérique :  
retour sur quelques  
expériences*

Paul Servais et Françoise Mirguet

INTRODUCTION

L'explosion numérique des deux dernières décennies affecte l'ensemble de la société et de ses membres, quelles que soient leurs activités<sup>1</sup>. La gestion et la conservation des archives ne font pas exception : archivistes, documentalistes, *records managers* en font quotidiennement l'expérience.

Réfléchir sur le lien entre archives et univers numérique pourrait prendre de multiples formes, de la plus théorique à la plus pratique. Ainsi, à simplement jouer sur les mots, on pourrait, d'une part envisager l'exploitation et la valorisation numérique des archives, d'autre part, orienter le propos vers l'exploitation et la valorisation des archives numériques.

L'angle d'approche de ces quelques pages sera toutefois légèrement différent. Il tentera de cerner les impacts de l'explosion numérique sur les pratiques institutionnelles de gestion des archives dans un cadre très précis, celui de l'Université catholique de Louvain (Belgique). C'est que, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, l'omniprésence du document électronique bouscule le rapport individuel et organisationnel à l'information, au document et aux archives, y compris dans leurs concrétisations les plus classiques.

L'intensification des demandes institutionnelles est une constante où disposer de l'information adéquate au moment adéquat et pour la personne adéquate est non seulement un impératif, mais surtout une attente d'accès global et immédiat : *tout, tout de suite*. Or, la multiplication des problèmes de communication est également un phénomène très présent, imputable autant à la dispersion de la création des documents, rendue possible par le développement de la micro-informatique, qu'à l'obsolescence accélérée du matériel comme des logiciels. Les risques de *trou de mémoire* informationnel et patrimonial s'en trouvent accrus de manière impressionnante. La récurrence des difficultés et leur nombre croissant, malgré les atouts indéniables de l'outil informatique et de ses extensions, suscitent naturellement depuis longtemps la réflexion. Deux exemples louvanistes peuvent en rendre compte, d'une part la

réflexion sur les chantiers engendrés par le numérique, (Delpierre, Hiraux et Mirguet 2012) d'autre part, de manière déjà plus ancienne, une réflexion sur la formation des archivistes confrontés aux défis de la société de l'information (Vandevoorde 2006). Mais ces volumes ne sont significatifs que dans la mesure où ils prennent rang parmi une multitude de journées d'étude, de colloques, de congrès, de publications<sup>2</sup>.

Compte tenu de ces éléments, notre réflexion<sup>3</sup> prendra délibérément un point de vue *d'en bas*, celui d'un service d'archives institutionnelles, rassemblant une petite équipe d'archivistes-historiens, dotée de petits moyens et évoluant progressivement de préoccupations essentiellement patrimoniales vers l'inclusion d'actions de gestion et de préservation de documents administratifs. Mais aussi celui d'un professeur d'archivistique soucieux de munir les étudiants des compétences les meilleures et les plus adéquates. Elle exclura tout aussi délibérément l'analyse de l'électronique comme moyen de valorisation et privilégiera une focalisation sur la chaîne de traitement documentaire. Dans un premier temps, elle présentera brièvement le tout récent mandat renouvelé des Archives de l'Université, concrétisé, notamment, par la place du Service des Archives dans l'organigramme institutionnel. Puis elle s'attardera aux projets initiés dans le prolongement de ces modifications. Elle se conclura par un bilan au terme de 18 mois de fonctionnement dans une nouvelle structure et par l'examen de quelques facteurs qui pourraient en rendre compte et de pistes potentielles d'amélioration.

## LE MANDAT DES ARCHIVES

La situation des archives au sein de l'Université catholique de Louvain est singulière, notamment en raison de leur histoire. Fondée en 1425 et fermée une première fois lors du rattachement des Pays-Bas autrichiens à la République française, l'université de Louvain voit une partie de ses archives déplacées jusqu'aux confins du Danemark avant de revenir vers les Pays-Bas, puis d'intégrer partiellement les archives départementales de la Dyle. Restaurée en 1834, l'université catholique se remet tout naturellement à produire des archives, qui sont en grande partie détruites lors de l'invasion allemande de 1914. Elles sont à nouveau affectées par l'invasion allemande de 1940. Elles reçoivent enfin un dernier coup lorsque les sections francophone et flamande de l'Alma Mater louvaniste se séparent brutalement en 1968 dans le cadre de l'affaire de Louvain, ce qui entraîne la division des archives comme des fonds de la bibliothèque. (D'Haenens 1992; Laporte 1999; Coppens, Derez et Roegiers 2005)

Cette histoire mouvementée semble s'apaiser dans la grande entreprise de déménagement de l'université et de construction de la première ville nouvelle en Belgique depuis le 17<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Des espaces sont disponibles pour une gestion décentralisée des archives créées. L'impact du développement de la micro-informatique est perçu de manière particulièrement positive en matière de traitement de l'information, et la perception des conséquences de cette mutation est plus de l'ordre de l'utopie sans papier que de la préservation à long terme. L'engorgement progressif des surfaces au début du 21<sup>e</sup> siècle, associé à un certain nombre de difficultés d'accès à l'information stratégique non immédiate, et aux évolutions légales en matière de force probatoire des documents<sup>5</sup>, d'intégrité et d'authenticité de l'information ou encore aux développements de l'*e-gouvernement*<sup>6</sup> met progressivement cette vision optimiste en question.

Un rapport interne transmis au Conseil rectoral le 15 décembre 2011, constate que : La gestion des informations nécessaires à la gouvernance et à la vie administrative de l'UCL, à sa visibilité et à la valorisation de son image, se trouve aujourd'hui à un moment crucial du fait de trois ordres de facteurs :

#### *Technologique*

La production, la préservation et la consultation de l'information administrative reposent désormais le plus souvent sur les outils et des systèmes numériques. Le « papier », cependant, est loin d'avoir disparu. Au total, dans une sorte de milieu du gué à la fois technologique et organisationnel, les pratiques restent peu coordonnées et trop faiblement pertinentes.

#### *Administratif*

La création de l'UCL en Hainaut et l'intégration des ISA, mais également la structuration des secteurs, des facultés et des instituts ainsi que l'évolution des services généraux ont enclenché un processus de réorganisation administrative qui appelle, entre autres choses, une harmonisation des pratiques de production et de préservation des informations et des documents administratifs.

#### *Politique et stratégique*

La reconfiguration politique de l'enseignement supérieur en Belgique francophone est en plein débat, tandis que la concurrence internationale s'amplifie constamment. Pour soutenir sa vision, son projet et ses intérêts stratégiques, l'UCL a besoin d'une gestion de l'information à la mesure des enjeux et de la mobilisation de tous ses moyens documentaires au service de son identité et de sa communication<sup>7</sup>. (Archives de l'Université et Cabinet de l'Administrateur général 2011)

S'appuyant sur ces constats, le Conseil rectoral du 21 décembre 2011 redéfinissait le mandat des Archives de l'université de la manière suivante : mettre en place la politique institutionnelle de gestion documentaire et archivistique de l'Université catholique de Louvain.

Il en précisait les modalités de mise en œuvre :

- En accompagnant la mise en place d'un système intégré de gestion de l'information administrative sur la base des principes du *Records Management*
- En soutenant les activités de gestion des archives au sein des entités de l'institution par la proposition de règles à respecter et de principes à suivre
- En assurant la diffusion et le développement d'une culture des archives au sein de l'institution, notamment par l'organisation d'activités de formation, par la mise en place et la supervision d'un réseau de CGDA (cellules de gestion documentaire et archivistique)
- En formulant des avis en matière de conservation à long terme, d'authentification et de communication des archives définitives, notamment électroniques, de l'institution et de ses membres
- En étant consulté pour tout projet de gestion d'information ayant un impact sur la conservation, l'authentification et la communication

- En assurant la conservation pérenne des archives définitives de l'institution, de ses entités constitutives et de ses membres
- En contribuant à la valorisation du patrimoine mémoriel de l'institution
- En proposant son expertise aux acteurs (personnes et associations) de la société en matière d'évaluation, de description, de valorisation et de conservation des archives

Qui plus est, le Conseil rectoral modifiait la position des archives de l'université dans l'organigramme institutionnel, rattachant le service directement à l'Administrateur général comme service en appui aux Autorités, en lieu et place d'un positionnement en secteur de logistique scientifique, très réducteur par rapport aux nouvelles missions.

En interne enfin, le service des Archives saisissait l'occasion d'une redéfinition de ses missions pour se restructurer non plus sur la base du producteur des archives conservées ou de leur support, mais plutôt en cohérence avec les grandes fonctions archivistiques classiques : évaluation et acquisition, conservation, communication et valorisation.

## DES PROJETS

Dans la foulée de cette grande remise en question et de cette mutation peut-être encore inachevée, différents projets ont été initiés.

Le premier visait à la mise en place d'un greffe institutionnel dédié au soutien à la gouvernance et responsable d'organiser l'information directement nécessaire aux Autorités de façon à mettre immédiatement à disposition l'information stratégique et en assurer la conservation à long terme, baliser le suivi des décisions et veiller à leur bonne exécution. Pour sa mise en place, une logique de *Records Management* devait être privilégiée : en permettant l'insertion des documents dans le système documentaire et d'archivage, et leur identification à la source; en gérant les procédures de communication, physique ou informatique, pour mieux la sécuriser; en tenant à jour la liste des ayants droit; en informant des droits et des obligations; en garantissant en outre l'authenticité, la fiabilité, l'intégrité et l'accessibilité des documents comme des informations. L'optimisation des procédures devait en constituer un objectif central et déboucher sur la proposition de règles à respecter et de principes à suivre, comme sur la mise en place de formations spécifiques.

Le deuxième projet proposait la mise en place d'un réseau de cellules de gestion documentaire et archivistique (CGDA) supervisé par le service des Archives de l'Université, l'objectif poursuivi étant de faire progresser la gestion documentaire et l'archivage administratif au sein de l'institution en matière de conservation, de classement des documents. La constitution de ce réseau devait en outre permettre l'amélioration et le développement d'une gestion locale, par les acteurs concernés, des archives administratives courantes et intermédiaires, le développement de procédures standardisées, l'évolution résolue vers le *Records Management* et la constitution progressive d'une véritable culture institutionnelle des archives.

Un troisième, fondamental, envisageait la mise sur pied d'un véritable archivage électronique. Deux motivations sous-tendaient le propos. L'une était logique et, tenant

compte de la nature numérique native de la très grande majorité des documents produits, estimait souhaitable de les conserver dans leur forme originelle. L'autre était technologique et, prenant acte de la complexité croissante de nouveaux objets archivistiques, souhaitait proposer des solutions pour conserver non seulement des informations, mais aussi leurs environnements spécifiques et les relations établies entre elles, voire leur interactivité. Dans le même registre, la complexification de la conservation et de la communication, ainsi que la fragilisation de la sécurité constituaient autant de défis à prendre en compte et à relever. Ce qui impliquait de définir périmètres, modalités, procédures, responsabilités et d'identifier acteurs et partenaires.

Une campagne de sensibilisation était également suggérée. Destinée à l'ensemble de la communauté universitaire, cette campagne devait avoir pour but de : montrer qu'un archivage structuré est gage d'efficacité et de satisfaction dans le travail; rappeler les exigences en termes de conservation de documents; faire une *offre de service*; diffuser des *bonnes pratiques*; promouvoir les cellules de gestion documentaire et archivistique...

## **UN BILAN AU TERME DE 18 MOIS DE TRAVAIL**

De janvier 2012 à juin 2013, différents groupes de travail, techniques ou politiques, se sont réunis, rassemblant d'une part des acteurs de terrain, d'autre part des archivistes et par ailleurs des représentants des autorités de l'université pour chacun des chantiers ouverts<sup>8</sup>. Si le numérique n'a pas été nécessairement, constamment et de manière exclusive au cœur des réflexions, il a clairement constitué à la fois un enjeu et un moteur essentiel. Il n'en reste pas moins que le bilan que l'on peut tirer au terme de ce qui peut être considéré comme une première étape est en demi-teinte. L'évaluation qui peut être faite de cette situation laisse apparaître un certain nombre d'éléments potentiellement explicatifs.

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, on peut notamment évoquer l'image persistante de l'archiviste<sup>9</sup>. (Libert 2007; Kern 2010) Comme en témoigne, par exemple le dessin de François Schuiten, elle reste associée à l'accumulation, parfois très désordonnée, de documents traditionnels, le plus souvent renvoyant à un passé lointain, concrétisé par des matières rares (cuir, parchemin, papiers filigranés...) et des écritures difficiles à déchiffrer. L'environnement dans lequel il se situe fleurit bon la poussière; la lumière y est parcimonieuse, les moyens d'éclairage privilégiant de rares ampoules à incandescence; l'équipement renvoie, dans le meilleur des cas, au 19<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas jusqu'à son vêtement – le cache-poussière, les manches de lustrine, la visière – qui ne renvoie à un monde pourtant résolument disparu. Rien dans tous ces éléments ne l'associe d'une quelconque manière à la modernité contemporaine, *a fortiori* à une gestion documentaire au rythme trépidant appuyée massivement sur les technologies de l'information et de la communication.

Certaines difficultés à communiquer résultent sans doute de cette image, parfois intériorisée par l'archiviste lui-même. Toutefois, elles peuvent aussi pointer vers un ou des problèmes de formation. On peut relever des difficultés liées à sa capacité à gérer un projet, à coordonner et animer une équipe ou à se montrer assertif. En la matière, le rapport que l'archiviste entretient avec l'électronique est sans doute aussi à considérer. Utilisateur averti des outils informatiques, maîtrisant un vocabulaire spécifique, est-il pour autant parfaitement au fait des réalités sous-jacentes et de leurs implications?



© Casterman/François Schuiten/Benoît Peeters

La résistance au changement et à la nouveauté de l'archiviste, des institutions, des personnes est également à considérer<sup>10</sup>. (Bareil 2004; Vas et Lejeune 2007) De même que le point de vue qui est le sien : celui du long terme. Trop souvent, il semble – de manière fausse – s'opposer au temps court de la gestion et se focaliser sur la conservation patrimoniale, alors que la préoccupation des acteurs de terrain n'est pas d'abord cette projection dans un avenir lointain, même pour des institutions à l'histoire longue.

Et ces différents éléments peuvent, associés aux contraintes, notamment budgétaires, des organisations, aider à comprendre le rythme lent de mise en route d'un processus de réorganisation de la gestion documentaire et archivistique et la difficulté d'y allouer les moyens matériels et humains nécessaires à la bonne fin d'un projet, même si cette allocation n'implique pas l'engagement de nouveaux archivistes, mais la *simple* réorientation de ressources existantes.

## **DES PISTES POUR L'AVENIR ?**

Ce bilan et ce partage d'expérience, au terme de ce qui ne peut être considéré que comme une première étape de réflexion et, partiellement, d'action, n'appellent naturellement aucune conclusion. Il attire cependant l'attention sur un certain nombre

de questions, auxquelles les réponses apportées pourraient s'avérer cruciales pour une fonction millénaire, mais un métier somme toute récent.

S'il semble essentiel de conserver les expertises et compétences considérées comme classiques de l'archiviste, de même que devraient être toujours cultivés son rapport spécifique au temps et sa préoccupation de la longue durée, force est d'admettre que les profils doivent incorporer de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences, de nouvelles aptitudes. Les référentiels métiers récents en témoignent<sup>11</sup>. Le rôle des associations professionnelles est essentiel en la matière<sup>12</sup>, celui des institutions de formation spécialisées ne l'est pas moins<sup>13</sup>.

Mais se cantonner à ces aspects spécifiques d'un métier d'archiviste, même considérablement élargi, ne suffit sans doute plus. Se poser la question «l'archiviste doit-il être historien?» (Devriese 2009) ou, au contraire, «l'archiviste ne doit-il surtout pas être historien?» (Robert 2009) serait-il largement dépassé? Devrait-on plutôt, paraphrasant une déclaration choc d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, il y a déjà plusieurs décennies (Le Roy-Ladurie 1973), considérer que l'archiviste sera *manager* ou ne sera plus? La réponse ne s'impose pas nécessairement pour toutes les situations, les institutions ou les positions. Mais si elle s'avérait positive, elle impliquerait un certain nombre de translations mentales faisant de l'archiviste-conservateur un archiviste tout autant communicateur (Herniaux 1998; Cordelier et Montignac-Marie 1998), transformant l'archiviste isolé en archiviste beaucoup plus «chef d'orchestre» (Cleyet-Michaud 2007), sans pour autant prétendre à jouer l'homme-orchestre, faisant évoluer le métier d'archiviste, à l'identité garantie par une forte formation généraliste, en une diversité de profils d'archivistes caractérisés par leurs aptitudes spécifiques, mais où la capacité/fonction d'intégrateur serait essentielle... et reconnue.

En somme, de cette courte expérience, très concrète et précisément localisée, émergent de multiples questions beaucoup plus générales, qui peuvent interpeller la communauté des professionnels des archives et à propos desquelles les réponses, et leurs modalités de mise en œuvre, contribueront à redéfinir et à redessiner la figure de l'archiviste du 21<sup>e</sup> siècle.

**Françoise Mirguet** Archiviste, Directrice adjointe des Archives, Université catholique de Louvain

**Paul Servais** Professeur ordinaire, Directeur des Archives, Université catholique de Louvain

## NOTES

1. Voir par exemple *La société numérique en question(s)* d'Isabelle Compiègne (2011) ou *La société numérique*, dossier sous la direction de Philippe Tronquoy (2013).

2. Par exemple *Building infrastructures for archives in a digital world*, colloque financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de la politique de soutien

aux technologies de l'information et de la communication tenu au Trinity College de Dublin les 26, 27 et 28 juin 2013.

3. Cette réflexion se situe dans le prolongement de Paul Servais. Voir Servais (2007) et Servais (2009).

4. Voir à ce sujet : Michel Woitrin 1987; Jean-Marie Lechat 2001 et 2006; Françoise

- Hiroux 2009; André Mertens 2002; Jean Remy 2007.
5. Voir les travaux du Crids (Centre de Recherche Information, Droit et Société de l'Université de Namur).
  6. Voir le site dédié à l'e-gouvernement (*world e.gov forum*) et les activités qu'il recense ou organise; les études développées par l'OCDE, suite au programme intitulé *L'administration électronique: un impératif*, 2004; et le *Colloque International Droit de l'administration électronique*, tenu à Paris, les 6 et 7 décembre 2006 à l'Université Paris 1 Sorbonne.
  7. *La gestion des archives à l'UCL. Propositions pour rencontrer les besoins et optimiser l'archivage administratif*, Louvain-la-Neuve, Archives de l'Université et Cabinet de l'Administrateur général, 15 décembre 2011.
  8. Avec l'appui d'un coordinateur, les Archives ont participé aux groupes de travail suivants: *Groupe Greffe*, composé des chefs des cabinets, de leur secrétaire et d'un informaticien; *Groupe CGDA*, un groupe politique composé des vice-recteurs de secteurs et des chefs de cabinet, qui évoluera en un groupe technique (ARCV et coordinateur); *Groupe Archivage électronique* avec des responsables informatiques; *Groupe Stockage physique* avec un responsable des services d'attribution des locaux.
  9. Marc Libert met en lumière une image de l'archiviste perçue dans l'imaginaire culturel collectif. L'article de Gilliane Kern évoque le personnage de l'archiviste véhiculé dans les films, la littérature, les séries télé. Le premier Forum de l'association des archivistes français (AAF) tenu à Angers du 20 au 22 mars 2013, *Les archives, aujourd'hui et demain* avait prévu à son ordre du jour une section sur le thème *Archives et archivistes: représentations et regards*. On peut noter que les remises en question des images véhiculées par les métiers sont multiples, par exemple celle des professeurs, et même celle du chef d'orchestre: voir l'appel à contribution *Figures du chef d'orchestre* pour le n° 5 de la revue *Transposition. Musique et sciences sociales* <http://calenda.org/258171>.
  10. Pour une vue d'ensemble, voir Céline Bareil. Pour une approche éclairante, bien que située dans un autre environnement, voir Alain Vas et Christophe Lejeune.
  11. Voir, par exemple:
    - pour l'AAF, *Le référentiel métiers: La profession archiviste ou les métiers des archives*. Pour chaque activité, le référentiel énumère les savoirs et/ou savoir-faire et/ou savoir-être mis en œuvre pour chaque tâche. <http://www.archivistes.org/Referentiel-metiers>
    - pour les Archives de France: *Référentiel métiers des archives* <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/formations/metiers/>
    - pour l'Association des archivistes suisses: *Les métiers des archives. Le profil professionnel des archivistes*: [http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user\\_upload/texte/beruf/aas\\_metiers\\_table\\_2012-09-04\\_fr.pdf](http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user_upload/texte/beruf/aas_metiers_table_2012-09-04_fr.pdf)
  12. France: Association des archivistes français; Suisse: Association des archivistes suisses; Belgique francophone: Association des archivistes francophones de Belgique (AAFb); Belgique néerlandophone: vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, Archief an Documentatie (VVBAD).
  13. On peut en juger sur base de la liste des formations disponibles en France et de leur contenu, à l'adresse <http://www.archivistes.org/Les-formations-initiales>; pour la Suisse, on se reportera à [http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user\\_upload/texte/beruf/aas\\_schema\\_de\\_formation\\_2012-09-05\\_fr.pdf](http://www.vsa-aas.org/fileadmin/user_upload/texte/beruf/aas_schema_de_formation_2012-09-05_fr.pdf) et <http://www.vsa-aas.org/de/beruf/ausbildung-weiterbildung/>; pour l'Allemagne, le site de l'école de Marburg propose également une liste d'écoles: <http://www.archivschule.de/DE/service/ausbildungsstaetten/>; pour les Pays-Bas, voir <http://www.archiefschool.nl/cursussen/>. L'ensemble offre plus que matière à réflexion. Il en va de même des modules de formation proposés par le Portail international d'archivistique francophone <http://www.piaf-archives.org/>.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAREIL, Céline. 2004. La résistance au changement : synthèse et critique des écrits, *Cahiers du Centre d'études en transformation des organisations* 04, 10. [En ligne] [http://web.hec.ca/sites/ceto/fichiers/04\\_10.pdf](http://web.hec.ca/sites/ceto/fichiers/04_10.pdf) (Page consultée le 13 mai 2014).
- CHATILLON, Georges, dir. 2011. *Droit de l'administration électronique, 1<sup>er</sup> Colloque International à Paris, 6 et 7 décembre 2006*. Louvain-la-Neuve, Bruylant.
- CLEYET-MICHAUD, Rosine. 2007. L'archiviste d'aujourd'hui : un métier à multiples facettes. In *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, sous la dir. de Martine Aubry, Isabelle Chave et Vincent Doom. Villeneuve d'Ascq, IRHiS (*Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest* 36). [En ligne depuis 2012]. <http://hleno.revues.org/176> (Page consultée le 13 mai 2014).
- COMPIÈGNE, Isabelle. 2011. *La société numérique en question(s)*. Paris, Éditions Sciences Humaines.
- COPPENS, Chris, Mark DEREZ, Jan ROEGIERS, dir. 2005. *Leuven University Library 1425-2000*. Louvain, Leuven University Press.
- CORDELIER, Benoit et Hélène MONTAGNAC-MARIE. 2008. Conduire le changement organisationnel? *Communication et organisation* 33 : 8-16.
- CORDELIER, Benoit et Hélène MONTAGNAC-MARIE. 1998. Management par projet et logiques communicationnelles. *Communication et organisation. Revue française des sciences de l'information et de la communication* 13.
- CRIDS. Site du *Centre de Recherche Information, Droit et Société de l'Université de Namur*. [En ligne]. <http://www.crids.eu/> Page consultée le 13 mai 2013
- DELPPIERRE, Nicolas, Françoise HIRAUX et Françoise MIRGUET, dir. 2012. *Les chantiers du numérique. Dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*. Louvain-la-Neuve, Academia.
- DEVRIESE, Didier. 2009. Pêché et (dés)ordre originels. L'abstention comme prévention de l'erreur selon Jenkinson. Dans *L'erreur archivistique. De la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes*, sous la dir. de Cathy SCHOUKENS, Paul SERVAIS. Actes des 7<sup>es</sup> Journées des Archives. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. pp. 109-116.
- D'HAENENS, Albert, dir. 1992. *L'Université catholique de Louvain : vie et mémoire d'une institution*. Bruxelles, Presses universitaires de Louvain/La Renaissance du Livre.
- ELDIN, François. 1998. *Le management de la communication : de la communication personnelle à la communication d'entreprise*. Paris, l'Harmattan.
- HERNIAUX, Gérard. 1998. Gérer la communication du projet. *Communication et organisation* 13. [En ligne depuis 2012]. <http://communicationorganisation.revues.org/2022> (Page consultée le 12 septembre 2013).

- HIRAUX, Françoise, dir. 2009. *L'avènement d'une ville universitaire: La création de Louvain-la-Neuve: hommage à Michel Woitrin*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- KERN, Gilliane. 2010. L'archivistique dans les œuvres de fictions. Dans *Site de l'EBSI*, [En ligne]. <http://lareference.ebsi.umontreal.ca/spip.php?article325> (Page consultée le 13 mai 2014).
- LAPORTE, Christian. 1999. *L'Affaire de Louvain, l'histoire du Walen buiten, 1960-1968*. Bruxelles, De Boeck.
- LECHAT, Jean-Marie. 2001. *Louvain-la-Neuve: Trente années d'histoires*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- LECHAT, Jean-Marie. 2006. *Naissance de Louvain-la-Neuve: Chronique d'une aventure entrepreneuriale*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- LE ROY-LADURIE, Emmanuel. 1973. *Le territoire de l'Historien*. Paris, Gallimard.
- LIBERT, Marc. 2007. L'image de l'archiviste dans la bande dessinée belge. Dans *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours*, sous la direction de Martine Aubry, Isabelle Chave et Vincent Doom. Villeneuve d'Ascq, IRHiS (*Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest* 36). [En ligne depuis 2012]. <http://hleno.revues.org/183> (Page consultée le 13 mai 2014).
- MERTENS, André. 2002. *Louvain-la-Neuve: Une aventure urbanistique*. Paris, L'Harmattan.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2004. *L'administration électronique: un impératif*.
- REMY, Jean. 2007. *Louvain-la-Neuve, une manière de concevoir la ville: Genèse et évolution*. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- ROBERT, Olivier. 2009. Faut-il vraiment que l'archiviste soit historien? Dans *L'erreur archivistique. De la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes*, sous la dir. de Cathy SCHOUKENS, Paul SERVAIS. Actes des 7<sup>es</sup> Journées des Archives. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. pp. 117-126.
- SERVAIS, Paul. 2007. Gestion de l'information stratégique et compétences de l'archiviste. In *Les archives et l'information stratégique. Actes du 5<sup>e</sup> Symposium du GIRA*. Montréal, GIRA. [En ligne]. <http://www.gira-archives.org/> (Page consultée le 13 mai 2014)
- SERVAIS, Paul. 2009. Les évolutions d'un métier et d'une fonction : archives et archivistes à l'Université catholique de Louvain. Dans *Les Archives dans l'Université*, sous la direction d'Olivier Robert. Berne, Peter Lang, pp. 145-165.
- TRONQUOY, Philippe, dir. 2013. La société numérique. *Cahiers français* 372.
- VANDEVOORDE, Evelyne, dir. 2006. *La formation des archivistes. Pour relever les défis de la société de l'information*. Louvain-la-Neuve, Academia.
- VAS, Alain et Christophe LEJEUNE. 2007. *La gestion du changement à l'université: une approche interprétativiste*. Center for Research in Change, Innovation and Strategy, Louvain School of Management, Louvain. [En ligne]. <http://www>.

uclouvain.be/cps/ucl/doc/iag/documents/WP\_07-08\_Vas\_Lejeune.pdf (Page consultée le 13 mai 2013).

WOITRIN, Michel. 1987. *Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe: Le grand dessein*. Gembloux, Duculot.

WORLD E.GOV FORUM. Page consultée le 13 mai 2014 Site du *world e.gov forum*. [En ligne]. <http://wegf.org>